



Conseil national
de l'information statistique

Commission Territoires du 2 décembre 2025

SYNTHÈSE

Thème central : Suivre l'évolution des trajectoires résidentielles des ménages

Jean-Marc Offner, président de la commission, a rappelé en préambule l'importance de s'intéresser aux flux et non seulement au stock, en prenant notamment l'exemple des quartiers politique de la ville (QPV) dont l'analyse des flux permet de révéler des fonctions différentes selon les quartiers (« quartiers-sas » ou « quartiers-nasses »). La commission Territoires a ensuite pris connaissance des travaux récents sur le sujet, permettant notamment d'apporter un éclairage sur les dynamiques de long terme et de mettre en lumière l'apport des nouvelles sources de données.

Camille Freppel a présenté un [panorama des mobilités résidentielles](#) en s'appuyant sur les résultats issus de différents travaux de l'Insee. **Différentes sources de données de l'Insee peuvent être mobilisées** pour mener des diagnostics territorialisés sur le sujet. Le **recensement de la population** est la source de référence pour mener des analyses structurelles et pour caractériser les ménages. La question en lien avec les mobilités résidentielles dans le recensement a évolué dans le temps, rendant difficile leur analyse sur un temps long. Parmi les autres limites, le recensement ne permet pas de réaliser des analyses actualisées, du moins à une maille territoriale fine, car les résultats s'appuient sur 5 années d'enquête. Le **Fichier démographie sur les logements et les individus (Fidéli)**, issu de données fiscales, permet de disposer de données récentes (année n-1) à une échelle fine et d'obtenir des données sur les revenus ainsi que sur la situation des ménages avant la mobilité résidentielle. D'autres sources sont également mobilisées, notamment l'Échantillon démographique permanent (EDP), les données issues du service de réexpédition de courrier de La Poste, l'enquête Logement, etc. Ces différentes données sont disponibles, pour certaines, en accès libre, sur le site insee.fr ou via l'outil de visualisation statistiques-locales.insee.fr, d'autres en accès réservé, notamment les fichiers détails, via le [CASD](#). Le dispositif Résil permettra pour sa part d'apparier les fichiers liés aux mobilités résidentielles à d'autres données. Les nouveaux enjeux sont à la fois la disponibilité de données actualisées et l'analyse de l'impact du télétravail sur les choix résidentiels des ménages, à poursuivre, avec notamment la nouvelle question introduite dans le recensement. L'immobilité constitue aussi un champ de travail et d'analyse.

Frédéric Tallet, du service Statistiques ministériel de l'enseignement supérieur, a ensuite présenté [les mobilités à l'âge étudiant](#). Il a rappelé l'importance d'analyser ces mobilités en début du cycle de vie étudiante, où le pic de mobilité est à son plus haut niveau (en termes de probabilité et de distance). Il a souligné toutefois la difficulté d'appréhender ces mobilités à cette étape en raison de lieu de vie parfois multiples. Différentes sources peuvent être mobilisées : les plateformes d'orientation, les données du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (Sise) sur les trajectoires des étudiants, les données InserSup sur l'insertion professionnelle et d'autres sources encore (panels de la Depp, enquêtes Génération du Céreq...). Différents travaux illustrent la richesse de ces données : ceux centrés sur les mobilités géographiques des étudiants ou qui abordent cette question en lien avec d'autres problématiques (inégalités de chances, développement économique local...) qui ouvrent des perspectives nombreuses, telles que l'analyse des mobilités européennes et internationales, en croissance, et celle des mobilités à l'entrée dans la vie active (InserSup).

Luc Guibard, du Ctrad, Bureau d'études des caisses d'allocations familiales (Caf) en Île-de-France, a présenté [ses travaux sur les mobilités résidentielles des ménages défavorisés](#) menés à partir des **données des Caf** pour documenter la question de la relégation spatiale de ces ménages en Île-de-France. Ces données offrent une importante couverture de la population (la moitié de la

population francilienne), une précision spatiale et temporelle (extractions mensuelles et disponibilité à l'adresse) et une richesse des informations disponibles sur la situation socio-économique des ménages. Toutefois, ces données, de nature administrative, requièrent des précautions d'usage du fait de leur caractère sensible et confidentiel et en raison de ruptures de série fréquentes (fermeture de droits, changement de réglementation...). Les résultats sur les mobilités résidentielles confirment une dynamique d'éviction, avec des foyers aux ressources les plus modestes qui s'éloignent plus loin que ceux aux ressources les plus élevées lorsqu'ils déménagent depuis Paris. Le rôle des mobilités résidentielles dans le changement social des territoires devrait être étudié à l'échelle plus fine des quartiers, notamment des QPV, dans le cadre d'un partenariat universitaire. Une partie des données de la Cnaf sont accessibles via le CASD et devraient bientôt être enrichies d'un identifiant unique pour permettre de suivre dans le temps les allocataires. Elles peuvent également être accessibles dans un cadre conventionnel avec les Caf.

Plusieurs échanges ont ensuite porté notamment sur le sujet de l'accessibilité et de la mise à disposition des données, notamment à une échelle fine et pour les territoires ruraux. Sylviane Le Guyader, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, a souligné la richesse des données des Caf et l'importance de croiser les profils sociaux des individus avec les disparités territoriales. Elle a également signalé la pertinence de l'exploitation des cohortes, notamment pour analyser les mobilités dans les territoires fragiles comme les QPV, et la nécessité d'identifier comment exploiter au mieux collectivement ces données, dont l'accès peut être coûteux à une échelle fine.

Nathalie Picard, de l'Université de Strasbourg, a présenté [ses travaux sur les mobilités résidentielles](#) qui visent à analyser la diversité des trajectoires au cours du cycle de vie et à identifier l'effet des politiques publiques, en particulier la taxation locale. Elle a souligné l'importance d'analyser les interactions complexes entre la mobilité résidentielle et les politiques en matière d'emploi, de transport, de logement ou de développement urbain. Ses travaux s'intègrent dans un projet plus global de modélisation, le modèle LUTI (Land Use and Transport Interactions) pour évaluer les effets des politiques publiques. Ce modèle, appliqué à l'Île-de-France, est en développement dans le Grand Est et à l'étude pour toutes les agglomérations françaises. Le cadre de référence théorique des travaux présentés est celui de l'effet Tiebout, désignant les ménages qui choisissent leur lieu de résidence selon leurs préférences en matière de taxation. Selon la théorie, à dépenses publiques données, les communes sont d'autant moins attractives que le niveau des taxes locales est élevé. Les travaux présentés montrent qu'il est nécessaire d'introduire parmi les variables de contrôle du modèle non seulement les dépenses publiques mais aussi la taille des communes, reflet du niveau d'aménités locales. Parmi les limites des sources mobilisées, on peut souligner l'absence d'information sur la durée passée dans un logement. Concernant les besoins, l'appariement des bases MigCom et MobPro (via le CASD) serait une avancée.

Caroline De Vellis, de l'Agence d'urbanisme de Bordeaux, a présenté [les regards et les pratiques des agences d'urbanisme sur l'observation des trajectoires résidentielles](#). Les données sur les migrations résidentielles sont essentielles pour mieux connaître les territoires, planifier les besoins (documents d'urbanisme...) et éclairer l'action publique. Ces mobilités, intervenant à différents moments du cycle de vie, modifient les territoires et le profil des résidents. Pour analyser les dynamiques, les flux et les distances de migration, les données de l'Insee sont particulièrement adaptées pour travailler à différentes échelles géographiques et pour analyser les profils des résidents. Pour pressentir des tendances, ils recourent à d'autres données comme celles de l'Éducation nationale, des listes électorales, de la DGFIP et de l'Assurance Maladie. Ils réalisent également des partenariats pour accéder à des fichiers spécifiques (Insee, Caf, rectorat...), les agences d'urbanisme ne pouvant pas accéder directement au CASD. Elles souhaiteraient disposer d'informations complémentaires aux données existantes (le revenu des entrants et sortants, les distances exactes de déménagement, des données au niveau infra-communal...) ainsi que d'un accompagnement méthodologique sur l'utilisation des données. Enfin, elles souhaiteraient aller davantage sur les trajectoires résidentielles, connaître la situation des ménages avant la migration et suivre des cohortes.

Le texte de [suivi de l'avis du moyen terme](#) a été par la suite lu et adopté en intégrant un ajout sur les cohortes, la ruralité et les modalités d'accès aux données confidentielles. Les participants ont

été informés de la mise à disposition d'une [bibliographie](#) en lien avec le thème central sur le site du Cnis.

Enfin, la réunion s'est terminée sur un point d'information sur les données du Fichier localisé social et fiscal (Filosofi). Le millésime 2023 sera diffusé à la fin du printemps 2026 avec des restrictions dans les données qui pourront être diffusées.

Tous les diaporamas et un compte rendu détaillé des échanges sont disponibles sur la [page de la commission](#).